Route des Plaques et du Patrimoine 2023

SUR LA ROUTE DE FRANÇOIS BOVESSE

1890 - 1944

Comité Central Wallonie
depuis 1923

Introduction

« Longtemps, longtemps, longtemps après que le poète a disparu
Les mots de François résonnent toujours dans les rues.
La foule les clame un peu ivre,
En trinquant en son nom
A Namur, ses amours, ses passions.
Parfois on bute sur les phrases
Et quand on est à court d'idées,
On fait la la la la la la,
La la la la la la.
Longtemps, longtemps, longtemps après que le poète a disparu
Ses rimes nous entraînent dans les rues.
Son âme frôlant les murs, c'est notre histoire
Qui rend les gens gais,
Vifs et pleins d'espoir
Qui rend les Wallons plus que jamais vrais,
Défenseurs , amoureux de leur terroir ».
Wallons toujours...

Texte « revisité » de Charles Trenet.

100 ans que François a suivi leurs pas.

100 ans que Bovesse guide les fiesses.

Vallée entrelacée d'une rivière et d'un fleuve

Les flots la chantent au-delà des murailles de Vauban.

Le rouge vermeil des cerises brille dans le bec des merles moqueurs.

C'est un cri du cœur, de bonheur, de douceur.

Des rivages à la grâce féminine

Entourés de coteaux embrumés, une tour sans guetteur,

Des ponts au dos rond et aux jambes arquées

Des rochers de mousse qui ferment l'horizon

Un clocher bulbeux dans la mer des toits bleus

Un fleuve femme O Meuse, doux pays.

Humbles gens de la Sarasse

Des catresses en bonnets blancs, aux châles à carreaux

Des pauvres câtis cherchant le repos.

Au milieu coule le « 100 » des Wallos.

« Je t'aime mon pays, pour ta lumière

Qui met des reflet roux sur le bleu de nos toits

Et des baisers dorés sur nos maisons de pierre

Où de simples bonheurs parlent un lent patois. »

Extrait des cahiers wallons 1938.

François, tes mots nous touchent, nous racontent, se fondent dans le temps et perpétuent notre histoire.

Sur tes traces, le plaisir de s'émouvoir se mêle au devoir.

Et la route continue...

F. Vanheule

Sur la route de François Bovesse

Sa jeunesse

Assassiné le 1er février 1944, homme de Lettres, homme politique, fondateur des fêtes de Wallonie à Namur, gouverneur, voici résumée la vie d'un Héros sensibilisé dès 1910 à la cause wallonne.

Fils de François, fonctionnaire au siège des Finances à Namur et de Jeanne-Richard-Jacques, François Bovesse est né le 10 juin 1890, rue du Président 19 à Namur, un quartier populaire du *Vieux Namur*.

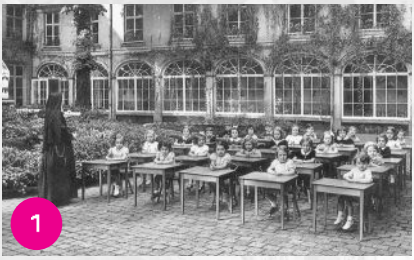

1

L'Institut des Sœurs Sainte-Marie. Ancien Conseil provincial, Hôtel de maître en brique et pierre bleue, construit en 1661-1662.

Ses études primaires terminées à l'Institut Sainte-Marie, il entre au Collège des Jésuites, qu'il est prié de quitter pour avoir lu des ouvrages de Jean-Jacques Rousseau.

Il poursuit alors ses études à l'Athénée royale en section gréco-latine où il a conservé des amitiés avec Félix Rousseau et Fernand Danhaive.

Passionné des lettres et encouragé par Joseph Calozet, à l'époque surveillant stagiaire et futur préfet, il écrit une de ses premières poésies, *Vieille maison dans le jardin*, à l'âge de dix-sept ans.

Fort apprécié de ses camarades, Bovesse exerce une très grande influence sur eux. Aimant jouer la comédie il tient le premier rôle dans deux comédies de Labiche et Courteline. Il crée également des revues au Théâtre de Namur et fonde l'hebdomadaire culturel *Sambre et Meuse*.

2

L'ancien collège des Jésuites, situé à gauche de l'église Saint-Loup qui en faisait partie, fut construit dans la première partie du XVIIe siècle. Sous le Régime hollandais, les bâtiments furent transformés et convertis en Athénée, comme l'indique l'inscription "Scholae reglae" gravée sur le cintre d'entrée. Sur celui-ci 1614 et 1777 indiquent les dates de construction et de transformation.

Après ses humanités, il songe à gagner sa vie et entre au siège des Contributions en qualité de commis-agréé. Sans enthousiasme pour ce travail de bureau, il décide de s'inscrire à l'Université de Liège où il rencontre Fernand Pieltain, le futur bourgmestre de Namur.

Par suite de la nouvelle loi sur l'enrôlement militaire, Bovesse est intégré au Régiment d'artillerie de la position fortifiée de Namur avant d'être incorporé au 14e Régiment de ligne jusqu'à la fin de son service militaire, le 15 décembre 1911.

Sur la maison natale de François Bovesse, une plaque commémorative a été apposée par le Comité central de Wallonie en 1946.

ICI NAQUIT
FRANCOIS BOVESSE
POÈTE
DÉPUTÉ
MINISTRE
GOUVERNEUR
1890-1944

Celui-ci terminé, il épouse le 14 septembre 1912, Juliette Bilande, son amour d'enfance, de cette union naîtront quatre enfants.

En juillet 1914, il est proclamé docteur en droit de l'Université de Liège. L'offensive allemande se précisant de plus en plus il est rappelé sous les drapeaux et affecté à la défense du fort d'Évegnée.

Blessé le 27 juillet par un éclat d'obus, le rendant inapte à poursuivre sa mission, il est affecté à l'Auditorat militaire de Calais le 13 décembre 1914.

À son retour à Namur en janvier 1919, il est nommé substitut de l'Auditeur militaire provincial de Namur. Démobilisé en juin de la même année, il s'inscrit comme avocat au barreau de Namur.

L'homme politique

Après la Première Guerre mondiale, François Bovesse, substitut de l'Auditeur militaire, homme sévère et juste, le désignent comme candidat nécessaire au parti libéral.

Au fil du temps, il s'affiche à Namur comme une figure marquante du parti. En avril 1921, il est élu conseiller communal et choisi pour conduire la liste libérale à la Chambre.

L'Allemagne, représentant toujours un danger extérieur, ainsi que la montée des revendications linguistiques, deviennent pour lui deux combats importants dans sa campagne électorale. Le 20 novembre 1921, il est élu à la Chambre des Représentants.

En 1925, malgré les efforts de François Bovesse lors de la campagne électorale, aux élections législatives, les libéraux subissent une importante défaite.

L'année suivante, aux élections communales, le parti libéral remporte quatre sièges et François Bovesse est élu échevin de l'État civil et des Beaux -Arts de 1927 à 1929. Il reste conseiller communal jusqu'en avril 1937.

Député libéral de Namur de 1921 à 1925 et de 1929 à 1937, du 19 mai 1931 à décembre 1932, il reçoit le portefeuille du ministère des Postes, Télégraphe et Téléphone.

De juin 1934 à mars 1935, il devient ministre de la Justice, de mars 1935 à mai 1936, ministre de l'Instruction publique des Lettres et des Arts, et de juin 1936 à avril 1937, il obtient pour la seconde fois le portefeuille de ministre de la Justice.

Le Palais de justice occupe l'emplacement de la résidence des comtes de Namur.

Elle est appelée l'« Hôtel des rois » lorsqu'elle devient le palais des gouverneurs du comté, et reconstruite en 1631 par Roussel, maître des ouvrages de maçonnerie du comté.

La reconstruction ne sera adaptée en Palais de justice qu'au XIXe siècle par l'architecte Boveroulle.

Monument classé le 4 décembre 1984.

Les fêtes de Wallonie du temps de François Bovesse

Rendre populaire l'image de la Wallonie est la volonté de François Bovesse mais ce ne sera possible qu'au prix d'un événement chargé d'émotions et de moments forts.

Une idée qu'il eut déjà en 1913 mais qu'il ne put réaliser en raison de son rappel sous les drapeaux.

Le 13 avril 1913 l'Assemblée wallonne opte en faveur du dernier dimanche de septembre pour célébrer les fêtes de Wallonie et adopte à l'unanimité le choix d'un drapeau sur lequel est représenté un coq rouge sur fond jaune.

Le 29 mars 1914, l'Assemblée adopte la Gaillarde comme fleur de la Wallonie. En 1923, François Bovesse, Léon Evrard et Jean Grafé créent un comité chargé de mettre sur pied, avec faste, une fête en souvenir des journées révolutionnaires de 1830.

Le 30 septembre au matin, un cortège composé du Comité de Wallonie, de sociétés locales et de groupements wallons venus de tout le pays, se rend au cimetière sur les tombes des combattants morts lors de la Révolution belge et de la Première Guerre mondiale.

Devant la stèle élevée à la mémoire des Namurois tués en 1830, François Bovesse, précise la signification et la portée de la manifestation. Il rappelle également que la fidélité à sa terre et à sa race ne signifie pas l'intolérance vis-à-vis d'une autre culture. S'en prenant aux flamingants *« Soyons de chez nous pour que les Wallons sachent défendre leurs droits et soient prêts à protéger leur patrie de l'envahisseur germanique ».*

D'année en année, il donne le sens aux fêtes qui connaissent de plus en plus de succès et vont prendre sous l'impulsion de François Bovesse un caractère de plus en plus politique dans les années trente. Dès 1936, il est l'objet d'attaques virulentes de la part des rexistes.

Gouverneur de la province de Namur de 1937 à 1940

Nommé gouverneur en 1937, François Bovesse entreprend la restauration du palais provincial et la démolition des bâtiments qui composent l'aile droite, pour une nouvelle construction pouvant accueillir les services administratifs.

Le gouvernement provincial trouve son origine en 1562, lorsque Monseigneur Havet, premier évêque de Namur, achète quatre maisons qu'il habite jusqu'à sa mort en1578, situées à l'emplacement actuel du Palais provincial. En 1602, avec l'achat des quatre autres maisons voisines des premières, Monseigneur Buisseret agrandit la propriété laissée par Monseigneur Havet.

L'érection d'une chapelle privée et les huit maisons forment ainsi la résidence épiscopale dans laquelle habiteront ses successeurs jusqu'à l'arrivée en 1727 de Monseigneur Thomas de Strickland, nommé au Chapitre de Saint-Aubain par Charles VI le 13 mars 1726.

Trouvant la résidence épiscopale inconfortable, Monseigneur de Strickland obtient l'autorisation de construire une résidence épiscopale plus spacieuse et plus confortable au même endroit. La chapelle privée est conservée, servant aujourd'hui de salle du Conseil provincial.

En 1796, le Palais épiscopal est confisqué par les autorités françaises. Devenu propriété de l'État français, celui-ci y installe l'administration du département Sambre-et-Meuse.

Après la chute de Napoléon et le départ des troupes françaises, le Palais épiscopal devient la résidence de Jean-Baptiste Omalius d'Halloy jusqu'au 28 septembre 1830.

Le Palais épiscopal, devenu Palais provincial à l'indépendance de la Belgique, est aujourd'hui la résidence des gouverneurs et le centre administratif de la province.

En juillet, lors de la session ordinaire du conseil provincial, il souligne que ses efforts porteront principalement sur la santé publique et le tourisme.

Trouvant incompatible sa nouvelle fonction, avec celle de président du Comité des fêtes de Wallonie, il décide de remettre sa démission.

En raison de l'avance rapide des Allemands, Bovesse part en France avec une partie du personnel du palais provincial.

Le 22 mai 1940, dès son arrivée à Sète, en France, il organise un service d'aide aux réfugiés. Jugée efficace, son organisation est acceptée par le gouvernement belge et étendue à d'autres départements français devenant ainsi Haut-commissaire du gouvernement belge en France.

À son retour en Belgique, François Bovesse est interdit par les Allemands de toute activité publique. Il est considéré par l'occupant comme un "chef wallon en contact avec le deuxième bureau français". Durant cette période de cinq années, quatre gouverneurs intérimaires lui succèdent : **Georges Devos, Antoine Leroy, Emmanuel de Croy et Henri Lambert.**

Après 1940

En janvier 1941, il s'inscrit au barreau de Namur où il se révèle un orateur inspiré se jouant d'une voix soutenue et bien posée.

À la suite d'un incident le 24 décembre 1941, provoqué par des jeunes rexistes, le Tribunal de guerre le condamne le 2 janvier 1942 à six mois de forteresse en Allemagne pour outrage à l'armée allemande.

Sur intervention des grands mutilés de Belgique, du ministère belge de la Justice et à la demande de plusieurs personnalités du barreau namurois, l'occupant accepte que François Bovesse s'acquitte de sa peine à la prison de Saint-Gilles.

« Le Retour du Fils »
Poème de François Bovesse écrit à la prison de Saint-Gilles le 15-5-1942.

Ce fils que j'attendais depuis deux ans passés
Deux ans passés à l'espérer et à tout craindre
Combien de soldats morts et combien de blessés
De jeunes et de vieux, d'invalides à plaindre

Ce fils que j'attendais avec fébrilité
Pour serrer sur mon cœur sa poitrine dolente
On ne rend nos enfants que privés de santé
Hier je le revis après deux ans d'attente
Visite me dit-on et je cours anxieux
Dans un box clôturé par une lourde glace
J'entre. Le voici, là, vivant, devant mes yeux

Mon amour paternel le caresse et l'enlace
Ma lèvre veut son front et ma main veut sa main
La rage étreint mon cœur brûlant qu'on martyrise
Mais je fais pour sourire un effort surhumain
Et je baise la glace au lieu que je la brise

De retour à Namur, il est pris en otage à plusieurs reprises par l'occupant sur le train au départ de Namur allant à Maubeuge, afin de décourager les tentatives de sabotage de la résistance. Nous sommes en 1943, les actions menées par celle-ci se multiplient. Les collaborateurs s'inquiètent. Bovesse se sent de plus en plus menacé, mais sous aucun prétexte il ne veut quitter son peuple ni sa ville.

« Ne pas se résigner, ne pas plier ». Affronter l'ennemi en écrivant clandestinement dans le journal *La Belgique nouvelle*, en rapport avec l'armée secrète, en contact avec le gouvernement belge de Londres, des actes de résistance civile, l'opposition de la tyrannie, un idéal qui lui coûtera cher.

L'assassinat

François Bovesse habite avenue Cardinal Mercier, en compagnie de son épouse et sa gouvernante. Le 1er février 1944, vers 6 h 30, quatre individus sonnent à la porte d'entrée pour être reçus par Bovesse.

Photo de la maison de François Bovesse, lieu de son assassinat

Convaincu qu'il va être emmené au siège de la Gestapo, avenue de Stassart, Bovesse demande à sa gouvernante de laisser entrer les quatre policiers.

Bovesse réclame leurs papiers qu'ils refusent de donner. Sentant le danger, il tente de leur échapper.

Un premier coup de feu est tiré en direction de Bovesse. Deux autres coups sont ensuite tirés, atteignant la victime à la mâchoire et à la poitrine. Perdant son sang en abondance, François Bovesse s'effondre, succombant à une hémorragie. Il est 6 h 55 et les tueurs prennent la fuite par la rue Henri Lemaître.

La nouvelle de son assassinat est sur toutes les lèvres, les Namurois sont consternés, la province est en émoi. Pendant deux jours, une foule immense défile devant sa dépouille, revêtue de son habit d'apparat.

Notre François

Aux Tris près de la Sambre, dans la belle maison d pierre
Aux petits carreaux verts qui reflètent les sourires
Du par cet des remparts si chers aux Namurois
Une main blanche tremblante vient de baisser les volets

Rapidement, la nouvelle étourdissante se répand dans la ville
Dont le visage d'habitude si paisible, si tranquille
Frémis et se renfrogne, comme aux jours les plus noirs :
On a tué son fils, François Bovesse est mort.

François Bovesse. Quel nom pour les Wallons !
Comme il chante bien les roches bordant la si jolie Meuse
Comme il sonne haut et clair ! Comme il sent bon le café,
Le pecket, la tarte au sucre, la kermesse et le grand feu !

Aujourd'hui sur le pas de la porte, te voilà étendu sans défense,
Sournoisement abattu par une sale bande de vilains bougres.
Ont-ils cru, les "boches" qu'après t'avoir assassiné,
Le cœur de la Wallonie s'arrêterait, lui aussi ?

Ils se trompent, les barbares, malgré qu'ils soient contents,
Car l'âme des fiers Wallons ne périra pas !
Si nous sommes en peine, nous contenons notre rage,
Et la mort de notre François, nous leur ferons payer cher !
Si cette Wallonie entière, qu'ils ont voulu détruire
Ouvre son pauvre cœur battant, meurtri par les blessures
C'est pour y bâtir l'autel où vivra pour mille ans,
Le plus simple, le plus beau, le plus grand de ses enfants. [...]

Extrait de "Miche-Nache" écrit par Victor Tonglet
1944, édité en 1947, préfacé par Joseph Calozet

Tract distribué dans les boites aux lettres par les rexistes la veille des funérailles

AVIS A LA POPULATION

L'ex ministre Franc-Maçon et insulteur du roi
François Bovesse est mort inopinément.

En tant que membre du gouvernement il collabora
Activement à la banqueroute honteuse du pays.

Il y a cependant des gens suffisamment payés ou
bernés pour vouloir faire de sa disparition un deuil national.

Nous signalons à leur attention que si, par hazard, les
Funérailles de François Bovesse revêtaient un quelconque aspect de manifestation politique iles auront à supporter à supporter les conséquences brutales et implacables de leur attitude. ***(sic)***

Le jour des funérailles

Fixées au vendredi 4 février, les funérailles sont l'objet d'une surveillance toute particulière de la part des Allemands et des rexistes, qui craignent des débordements de la population namuroise.

Très tôt le matin, des gendarmes allemands ont pris place le long du parcours. Il est 10 heures quand le cortège démarre, conduit par deux feldgendarmes.

Les funérailles de François Bovesse

En tête du cortège, l'huissier provincial porte la gerbe royale, suivit de nombreuses gerbes et couronnes portées par des associations, des groupements ou personnalités.

Derrière le corbillard, la famille, ses amis, les membres du barreau, le conseil communal et une foule immense, calme et digne leur emboite le pas.

Sur le passage du cortège funèbre, en direction du cimetière de Namur, la foule sur les trottoirs se recueille. Au cimetière, pas de discours ni musique, la présence des siens, "des bonnes gens" suffit à un grand Homme qui marquera à jamais l'histoire de Namur.

1er février 1944
François Bovesse assassiné

Mon enfance, ma jeunesse et les vôtre, ont été bercées de l'espoir insensé que la mort de François Bovesse, emblématique de nombreux sacrifices, éloignait à jamais les menaces barbares.

On ne joue jamais impunément aves les illusions.

Les hommes de mon âge, voulant croire à un don, ont négligé de lire les clauses testamentaires.

La lumière transmise était celle d'un flambeau dont la flamme s'éteint
Sitôt qu'on la néglige.

Cinquante ans ce n'est rien, mais la lueur vacille.

Prenons bien garde, ami, à cette obscurité naissante qui tuerait à nouveau les morts si d'aventure elle menaçait les vivants.

J'ai comme vous deux raisons de me battre, le passé et l'avenir.
Ils nous sont familiers, comme François Bovesse et nos jeunes enfants.

"Je n'ai d'autre fortune que mon honneur", disait François Bovesse contre Degrelle.

Tel est notre héritage.

Jean-Louis Close
1994

Le parcours de François Bovesse

10 juin 1890	Naissance de F. Bovesse à Namur.
11 août 1912	Parution du premier numéro Sambre et Meuse fondé par F. Bovesse.
14 septembre 1912	Mariage de F. Bovesse avec Juliette Bilande.
23 juillet 1914	Docteur en droit de l'Université de Liège.
31 juillet 1914	F. Bovesse est appelé sous les drapeaux.
1914-1918	Première guerre mondiale, F. Bovesse participe à la défense du fort d'Evégnée. Il prend part aux combats qui ont lieu à Anvers. Réformé en Novembre 1914 il devient substitut de l'auditeur militaire à Calais.
1919	Avocat au barreau de Namur.
1921-1925 et 1929-1937	Député libéral de Namur.
23 mai 1921 - avril 1937	Conseiller communal de Namur.
1923	Fonde le Comité des fêtes de Wallonie.
29 juillet 1927 - 1er février 1929	Échevin de l'État civil et des Beaux-arts de la Ville de Namur.
19 mai 1931 - décembre 1932	Ministre des P.T.T.
Juin 1934 - mars 1935	Ministre de la Justice.
Mars 1935 - juin 1936	Ministre de l'Instruction publique, des Sciences et des Arts.
Juin 1936-avril 1937	Ministre de la Justice.
16 avril 1937	Gouverneur de la province de Namur.
10 mai 1940	Invasion allemande, F. Bovesse se replie vers Florennes, ensuite en France où il devient haut-commissaire du gouvernement belge dans l'Hérault.
Septembre 1940	Retour de F. Bovesse à Namur. Le gouverneur est révoqué par l'occupant.
Janvier 1941	F. Bovesse est réinscrit comme avocat au barreau de Namur.
Décembre 1941 - juillet 1942	F. Bovesse est incarcéré à Saint-Gilles.
1943	Pris en otage sur les trains allemands entre Namur et la frontière française.
1er février 1944	François Bovesse est assassiné par les rexistes dans sa maison Avenue Cardinal Mercier à Salzinnes.
4 février 1944	Funérailles de François Bovesse.

Bibliographie

CLOSE Jean-Louis, 1er février 1944 : *François Bovesse assassiné*, Namur Magazine, n°2, mars 1994.

DULIERE André, *Visages namurois*,1693-1970, Presses de Vers l'Avenir S.A. Namur, 1974.

GAVROY Arnaud, *François Bovesse 1890-1944*, itinéraire pensée politique.

HELLAS Claude et ROBAYE René, *La province de Namur et ses gouverneurs*, Éditions namuroises, 2013

HELLAS Claude, *Route des Plaques et du Patrimoine*, 2022.

JA CQUET-LADRIER Françoise, (sous la direction), Dictionnaire biographique namurois. Le Guetteur wallon, décembre 1999.

KESTELOOT Chantal et GAVROY Arnaud, *François Bovesse pour la défense intégrale de la Wallonie*, Institut Jules Destrée, 1990.

TONGLET Victor, *Miche-Mache*, 1944, édité en 1947..

Brochure éditée par le Comité central de Wallonie
Dans le cadre de la Route des Plaques et du Patrimoine

Responsable
Bernard PRAILE

Introduction
Françoise VANHEULE

Textes
Claude HELLAS

Photos et montage photographique
Sylvain LECARTE

Mise en page
Sylvain LECARTE

Éditeur responsable : Éric ADAM, Président,
Comité Central de Wallonie asbl
Rue des Brasseurs, 148, 5000 Namur
Dépôt légal Namur

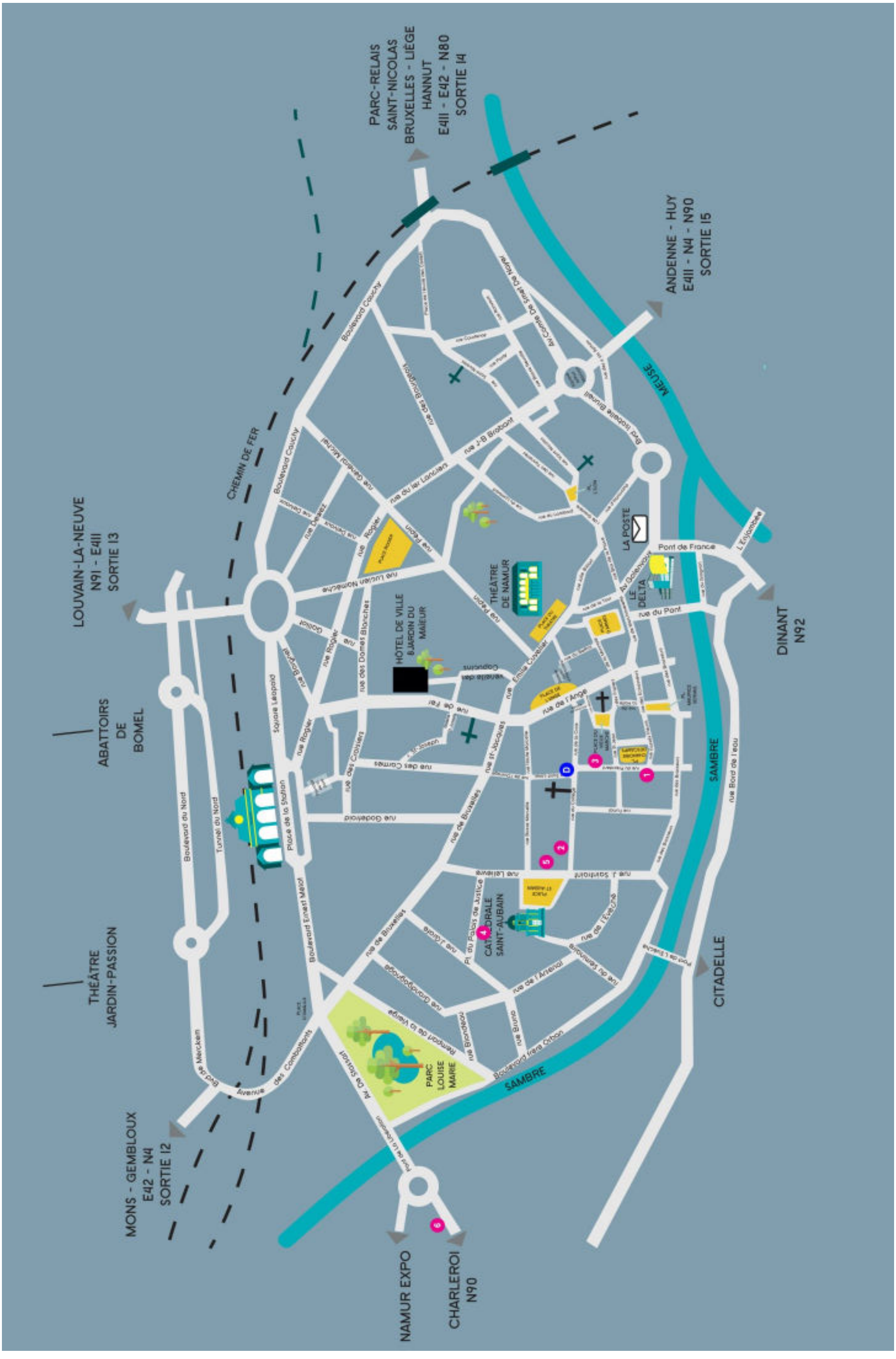
PARC-RELAIS SAINT-NICOLAS
BRUXELLES - LIÈGE
HANNUT
E4II - E42 - N80
SORTIE I4
ANDENNE - HUY
E4II - N4 - N90
SORTIE I5
DINANT
N92
CITADELLE
CHARLEROI
N90
NAMUR EXPO
MONS - GEMBLOUX
E42 - N4
SORTIE I2
THÉÂTRE JARDIN-PASSION
ABATTOIRS DE BOMEL
LOUVAIN-LA-NEUVE
N9I - E4II
SORTIE I3
CHEMIN DE FER
MEUSE
SAMBRE
HÔTEL DE VILLE &JARDIN DU MAÏEUR
THÉÂTRE DE NAMUR
LA POSTE
LE DELTA
CATHÉDRALE SAINT-AUBAIN
PARC LOUISE MARIE
Pont de France
rue du Pont
rue de Fer
rue de l'Ange
rue des Carmes
rue Godefroid
rue de Bruxelles
rue St-Jacques
rue Rogier
rue Pepin
rue J-B Brabant
Boulevard Cauchy
Boulevard du Nord
Tunnel du Nord
Boulevard Ernest Mélot
Place de la Station
Square Léopold
Boulevard Frère Orban
rue de l'Arsenal
rue du Séminaire
Av Golenvaux
L'Enjambée
rue Bord de l'eau